

Enjeux et défis à venir pour la filière Logement à La Rochelle

jeudi 10 mars 2022, par [lpe](#)

La CARSAT, la FFB, la FPI, le CROA organisent une table-ronde le 10 mars 2022, de 17 h à 20 h à la CCI de La Rochelle 21 chemin du Prieuré autour du thème : Enjeux et défis à venir pour la filière du Logement.

Plusieurs défis majeurs attendent les acteurs du Bâtiment et encore plus ceux de la filière du Logement pour les 20 ans qui viennent. C'est une filière économique majeure et interconnectée, aussi bien à l'aménagement du territoire, qu'au développement économique qu'à la fabrication de la Ville avec ses multiples lieux de vie, de services, d'échanges et d'hébergements.

Comment aujourd'hui concilier l'exigence écologique de la densification, le besoin des habitants de se loger confortablement à proximité des services et des lieux de travail, les velléités de stopper le développement des métropoles et la densification exprimée par de nombreux habitants sous la forme des recours contre les permis de construire ?

Comment intégrer les nouvelles contraintes réglementaires, sociales, sanitaires, environnementales et maintenir un coût acceptable/abordable du logement, tout en permettant à la filière de maintenir l'équilibre financier des opérations ?

La Rochelle a l'ambition d'un territoire 0 Carbone en 2040 (LRTZC), dix ans avant tout le monde. Cette ambition est-elle la goutte d'eau qui fait déborder le vase des contraintes ou une injonction pour révolutionner les pratiques du bâtiment ?

Comment rendre à la filière du Bâtiment l'attractivité qu'elle a perdue au fil des ans et qui pose aujourd'hui des problèmes de recrutement, de manque d'encadrement sur les chantiers, de qualité de production et qui rend difficile le développement des entreprises ?

Autant de défis que les acteurs du Logement devront relever dans les prochaines années sur le territoire de la CDA de La Rochelle. A l'occasion de cette table ronde, les différents intervenants s'attacheront à aborder ces multiples sujets, et tenteront de faire des propositions et d'identifier des solutions pour ce secteur d'activité qui emploie directement et indirectement environ 30000 personnes dans le département.

A la suite de cette table ronde, il sera présenté une charte de bonnes pratiques élaborée par les représentants des organisations patronales de la construction du 17 à l'initiative de la CARSAT. Cette charte vise l'amélioration des conditions de travail et sécurité des salariés, tout en améliorant la conception, la communication, la préparation et l'organisation des opérations : une bonne manière d'aborder tous ces nouveaux défis de manière collective.